

AGOPOP / MAISON DES HABITANTS
Assemblée générale 25 juin 2021

Excusés: M.P. Berliat, D. Ceresoli, Y. Gerin-Mombrun (membres du C.A.)

Ouverture de l'assemblée générale ordinaire par le coprésident de l'association: Michel Arditti...suivie de sa fermeture.

Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire par Michel Arditti.

→ 1) le **rapport financier** (cf. pièce jointe n°1):

en l'absence (excusée) de M. Arrouy, commissaire aux comptes, c'est Eric Prunier (directeur de l'Agopop) et Claude Slansky (trésorière) qui présentent ce rapport.

Pour s'adapter au mieux aux conséquences matérielles de la crise sanitaire (suppression d'activités, autres modes de fonctionnement pour leur pratique), l'Agopop avait proposé aux adhérents: soit le report sur l'année suivante des sommes versées pour la pratique d'activités, soit leur remboursement. 50% des adhérents ont choisi de faire don du montant du coût de l'activité à l'association. Un grand «merci» à eux!

Affectation du résultat «au report à nouveau».

Vote quant à l'affectation du résultat au «report à nouveau»:

*CONTRE = 0 / ABSTENTIONS = 0 / **POUR = UNANIMITE***

Vote du rapport financier: *CONTRE = 0 / ABSTENTIONS = 0 / **POUR = UNANIMITE.***

Le rapport financier est adopté.

Le maintien des tarifs actuels d'adhésion, pour l'année 2021-2022, est proposé et soumis au vote:

*CONTRE = 0 / ABSTENTIONS = 0 / **POUR = UNANIMITE.***

→ 2) le **rapport moral** (cf. pièce jointe n°2):

Marie-Pierre Berliat, Jean-Marc Garnier et Nicole Giraud l'ont rédigé et celle-ci le présente.

Vote du rapport moral: *CONTRE = 0 / ABSTENTIONS = 0 / **POUR = UNANIMITE***

→ 3) le **rapport d'activité** (cf. pièce jointe n°3):

il est présenté par Carine Maddedu, directrice adjointe de l'Agopop.

→ 4) la **modification des statuts** (cf. pièce jointe n°4):

la présentation des statuts actuels et celle des statuts souhaités par le C.A. de l'Agopop est assurée par Noémi Ledoux et Carine Maddedu.

Le changement permettrait de soulager la charge qui repose sur un seul président, d'attribuer des délégations à différents membres du C.A. qui auraient chacun en charge un

secteur d'activité de l'Agopop et en seraient -chacun pour son secteur- les référents auprès des instances institutionnelles et partenaires. Des «collèges» seraient ainsi créés. Léo Brunot-Philippot (animateur Jeunes) témoigne de la meilleure efficacité (relationnelle et opérationnelle) de ce mode de fonctionnement, que le secteur Jeunesse de l'Agopop a vécu concrètement depuis 2 ans.

Vote de la modification des statuts;

CONTRE = 0 / ABSTENTIONS = 0 / POUR = UNANIMITE

→ les **élections de membres du C.A.:**

avant de faire procéder au vote, Eric Prunier remercie chaleureusement Marie-Pierre Berliat -laquelle ne se présente pas pour un mandat nouveau- et Michel Arditti -qui reste membre du C.A. mais ne souhaite pas avoir d'autres responsabilités, pour l'aide précieuse qu'il a reçue de leur part lors de son arrivée à la tête de la structure.

Candidatures nouvelles pour être membre du C.A.: Cyril Romano se présente .
Il est élu membre du C.A. de l'Agopop (vote à bulletin secret).

Michel Arditti clôt l'assemblée générale 2021.

Pièces jointes: rapport financier, rapport moral, rapport d'activité, nouvel organigramme de l'Agopop/Maison des Habitants

le coprésident M. Arditti

la secrétaire N. Giraud

**Reste à joindre: l'accompagnement des jeunes =? / précision ou non de la personne missionnée sur le numérique? +...?*